

Assemblée

Distr.
GÉNÉRALE

Conseil

ISBA/3/A/5/Add.1
ISBA/3/C/5/Add.1
22 août 1997
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

AUTORITÉ INTERNATIONALE DES FONDS MARINS

Reprise de la troisième session

Kingston (Jamaïque)

18-29 août 1997

PROJET DE BUDGET DE L'AUTORITÉ INTERNATIONALE
DES FONDS MARINS POUR 1998Rapport du Secrétaire général

Compte tenu des débats de la Commission des finances et des prévisions de dépenses révisées relatives aux services de conférence Communiquées par l'Organisation des Nations Unies, le Secrétaire général a établi les prévisions budgétaires révisées pour 1998 qui figurent dans l'annexe au présent rapport.

ANNEXE

Autorité internationale des fonds marins: tableau récapitulatif des prévisions budgétaires pour la période allant du 1er janvier au 31 décembre 1998.(En milliers de dollars des États-Unis)

	<u>Prévisions révisées</u>
A Dépenses d'administration du Secrétariat	
Postes permanents	1 858,7 ^a
Personnel temporaire autre que celui affecté aux réunions	11,0
Heures supplémentaires	12,0
Consultants	70,0
Groupes spéciaux d'experts	128,0
Dépenses communes de personnel	702,1 ^a
Autres frais de voyage	55,0

Travaux contractuels d'imprimerie et de reliure	20,5
Location et entretien des locaux	349,8
Location et entretien du mobilier et du matériel	44,8
Communications	60,0
Réceptions officielles	10,0
Services divers	16,5
Fournitures et accessoires	30,0
Livras et fournitures de bibliothèque	45,0
Achat de mobilier et de matériel	68,9
Formation	10,0
Réserve pour imprévus	30,0
Contributions du personnel	<u>502,2</u>
	3 823,5
Recettes provenant des contributions du personnel	<u>(502,2)</u>
	3 321,3
B. Coût des services de conférence	<u>1 375,8^b</u>
Total	<u>4 897,1</u>
Fonds de roulement	<u>195,7^c</u>

(Voir notes page suivante)

Notes de l'annexe

^a Le montant indiqué tient compte d'une diminution du nombre de postes, qui serait ramené de 9 à 5 (1 P-3, 3 P-2 et 1 poste d'agent des services généraux) et du reclassement de P-3 à P-4 d'un poste de fonctionnaire chargé du budget et du contrôle interne.

^b Ce montant comprend 246 100 dollars au titre des services auxiliaires (56 100 dollars pour le personnel temporaire affecté aux réunions, 42 000 dollars pour les voyages du personnel du Département de l'information et des services techniques de l'ONU, 80 500 dollars pour la location du centre de conférence, 19 700 dollars pour la location de matériel, 19 800 dollars pour les transports locaux, 8 000 dollars pour les communications, 6 000 dollars pour les fournitures servant aux travaux d'impression et 20 000 dollars pour le fret) et 1 122 000 dollars au titre des services de conférence assurés par l'ONU (interprétation, traduction, documentation et service des séances).

^c Sous réserve que l'Assemblée adapte une résolution autorisant le Secrétaire général à utiliser tous les fonds disponibles dans le cas où l'Autorité connaîtrait un déficit de trésorerie. Le montant indiqué pour 1998 représente la moitié du fonds de roulement jugé nécessaire, l'autre moitié devant être versée en 1999 pour arriver au montant total fixé.

97-50718 (F)